

[Si vous ne visualisez pas correctement le contenu, cliquez-ici](#)



Que révèle l'étude des ordures ménagères résiduelles des habitants du SYBERT ?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Besançon, le 30 juin 2021



Engagé dans une politique active de valorisation et de réduction des déchets, le SYBERT a réalisé en mars et avril dernier une analyse complète de la composition des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles - bac gris) des habitants de son territoire. Les résultats obtenus ont permis de faire un comparatif avec ceux issus de l'étude précédemment menée en 2015.

Pourquoi cette caractérisation ?

Cette démarche, appelée MODECOM (MéthOde DE Caractérisation des Ordures Ménagères), élaborée par l'ADEME, s'est déroulée sur 31 échantillons répartis sur l'ensemble du territoire et en tenant compte de ses spécificités : milieu rural et urbain, habitat individuel et collectif..

Elle répondait aux objectifs suivants :

- mesurer l'évolution de la composition des ordures ménagères résiduelles par rapport à 2015
- estimer l'efficacité de la collecte sélective et notamment les flux concernés par l'extension des consignes de tri (pots, barquettes et films plastiques) mise en place en 2016
- évaluer les impacts des actions conduites entre 2015 et 2020
- définir de nouvelles orientations stratégiques en termes de gestion des déchets.

La composition type des OMR du SYBERT

Entre 2015 et 2021, le poids des OMR du SYBERT est passé de 154 kg par an et par habitant à 136 kg !

Cette différence se traduit par une baisse du poids:

- des déchets putrescibles (restes de cuisine non consommables type épluchures, fruits et légumes crus non consommés, produits alimentaires non consommés encore sous emballages, déchets de jardin),
- des plastiques
- du papier

et par une stabilisation ou une faible diminution de la part de textiles sanitaires, cartons, verre et métaux.

Dans les 136 kg/an/habitant, on trouve entre autre :

- 31 kg de déchets putrescibles
- 28 kg de textiles sanitaires (couches pour bébés et pour adultes, masques en tissus et chirurgicaux, protections hygiénique, mouchoirs et serviettes en papier, cotons tiges) :
- 22 kg de déchets plastiques (films, bouteilles, flacons, pots, barquettes, et de façon obligatoire : les sacs poubelles ...)

Parmi ces déchets, certains sont valorisables :

- 19% (26kg par an et par habitant), sont potentiellement compostables : restes de repas, déchets alimentaires non consommés (5,7kg par an et par habitant), déchets de jardin ou encore fruits et légumes crus non consommés (2,8kg par an et par habitant)
- 26% sont recyclables, composés d'emballages plastiques (50%) et de papiers et cartons (30%).

Sur les 136 kg de déchets par an et par habitant, 85kg peuvent être détournés du bac gris :

- 34 kg sont concernés par le tri : films, bouteilles, flacons, pots, barquettes...
- 25 kg peuvent faire l'objet d'actions de prévention : gaspillage alimentaire, couches lavables
- 17 kg sont compostables
- 9 kg disposent de filières spécifiques : déchetteries, pharmacies, bornes textiles...

Ainsi, il ne resterait plus que 51 kg par an et par habitant dans les poubelles grises des administrés du SYBERT !

Les actions de prévention identifiées

On constate que 63% des OMR (25 kg par an et par habitant) peuvent être évitées ou déposées vers la bonne filière.

Les axes de prévention suivants seront accentués :

- lutte contre le gaspillage alimentaire : plus de 12 kg par an et par habitant d'aliments finissent à la poubelle dont 4 kg de produits encore emballés !
- promotion des changes lavables : 10 kg par an et par habitant de couches à usage unique sont jetées !
- rappel des bons gestes de tri des recyclables (bac jaune) notamment pour les déchets issus des extensions des consignes de tri entrées en vigueur en 2016
- mise en avant des filières spécifiques : verre, métaux, déchets dangereux, huiles...

Si les habitants du SYBERT agissent depuis de nombreuses années déjà dans la gestion de leurs déchets, les résultats de cette étude montrent que nous pouvons encore faire mieux grâce à l'amélioration de certains gestes de tri simples et en limitant le gaspillage.

N'hésitez pas à relayer ces informations dans vos médias.

Service communication

[Delphine Clerc-Serrette](mailto:Delphine.Clerc-Serrette@sybert.fr)

03 81 87 89 39

www.sybert.fr



Soutenu par

